



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 100651

## Texte de la question

M. Philippe Duron attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, sur la décision de La Poste de fermer à Caen trois bureaux de poste urbains dans les quartiers de Venoix (bureau Caen-Venoix BP), de l'Hôtel de Ville (bureau Guillaume le Conquérant) et de l'université (bureau de la Reine Mathilde). Ce sont des quartiers peuplés, vivants, et actifs. Les syndicalistes de La Poste mais aussi les habitants sont préoccupés par la disparition de ce service public important de ces quartiers. La direction de La Poste objecte que la réduction du courrier nécessite une réduction du nombre d'établissements. Si cela peut s'entendre dans des territoires à faible densité, ce raisonnement est plus difficile à comprendre en ville. De surcroît, la Poste déploie aujourd'hui ses activités bancaires dans tous ses bureaux de poste. Or à Venoix, le bureau de poste est situé dans le cœur commercial du quartier où toutes les grandes banques sont présentes. Il est peu vraisemblable que la clientèle de la banque postale accepte de changer ses habitudes pour se rendre dans un quartier éloigné. Elle restera sur place et changera d'établissement bancaire. Ces décisions entraîneront vraisemblablement une baisse d'activité et de chiffre d'affaires sur la ville de Caen. Enfin, pour les personnes âgées ou les habitants « captifs » de ces quartiers, cette décision constitue une dégradation dommageable du service public. Il lui demande quelle est la stratégie de l'État actionnaire face à des décisions difficilement compréhensibles pour les habitants comme pour leurs élus.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Duron](#)

**Circonscription :** Calvados (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100651

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 novembre 2016](#), page 9344

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)